

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Non soutenu

AMENDEMENT N ° II-AC246

présenté par

M. Odoul, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Sport	2 000 000	0
Jeunesse et vie associative	0	0
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	2 000 000
TOTAUX	2 000 000	2 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à allouer plus de moyens pour la promotion des activités sportives, notamment à destination des plus jeunes. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 87 % des jeunes Français ont une activité physique inférieure au minimum recommandé d'une heure par jour. Publié en 2019, le rapport sur l'activité physique chez les Français scolarisés de 11 à 17 ans plaçait la France à la 119^e place sur les 146 pays étudiés.

La crise du Covid n'a pas permis une amélioration de ce constat, et a logiquement abaissé la pratique d'une activité sportive pour une immense majorité des jeunes. D'après Santé publique France, près de 6 personnes sur 10 ont augmenté leur temps d'écran, au détriment d'une activité sportive. Le sport et plus largement la pratique d'une activité physique régulière est aujourd'hui un rempart contre les risques de maladies. Il faut donc donner plus de moyen pour sensibiliser les jeunes et les inciter à pratiquer une activité sportive.

Ainsi, convient-il d'abonder en AE et CP de 2 millions d'euros les crédits de l'action 03 « Prévention par le sport et protection des sportifs » du programme 219 « Sport » en diminuant les crédits de l'action 01 « Livraison ouvrages olympiques et paralympiques » du programme 350 « Jeux olympiques et paralympiques ».